

Séance du 23 Juillet 2009

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 17 juillet 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mmes Durruty, Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Soroste à M. le Maire ; Mme Chevrel à M. Lozano ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Gibaud-Gentili ; Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé.

EXCUSEE : Mme Pibouleau-Blain.

ABSENTE : Mme Loupien-Suares

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE - Musée Bonnat - Autorisations de prêts d'oeuvres à la Ville de Ciboure, à la Obra Social de Kutxa et au musée départemental de l'Abbaye de Saint-Riquier

M. ETCHEGARAY présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Prêt d'une œuvre à la Ville de Ciboure

La Ville de Ciboure organise une exposition intitulée « La femme peintre, la femme peinte au Pays Basque » qui sera présentée du 14 au 18 août 2009 à la Chapelle des Récollets de Ciboure.

Pour cette exposition, elle sollicite le prêt d'une œuvre de Marie GARAY (1861 – 1953) :
« Bonnat et ses élèves »
Huile sur toile
Dimensions : 200 x 240 cm
N° inventaire : CM. 45
Valeur assurance : 100 000 € (dix mille euros)

Je vous propose :

- d'accepter ce prêt étant entendu que les frais de transport, d'emballage et d'assurance sont assumés directement par la Ville de Ciboure dans les conditions déterminées par la Direction des Musées de France dans le cadre des prêts inter-musées ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de prêt correspondante.

Prêt de quatre œuvres à la Obra social de Kutxa

La Obra de Social de Kutxa organise du 16 juillet au 04 octobre 2009, une exposition intitulée « 1900-1936 : Donostia / Biarritz » dans la salle Kubo Kutxa située au Centre Kursaal de Donostia (Saint Sébastien).

Pour cette exposition, elle sollicite le prêt des œuvres suivantes :

- Gabriel-Jean-Marie DELUC (1850-1916)
 - « Le lac »
 - Huile sur toile
 - Dimensions : 130 x 160 cm
 - N° inventaire : CM. 220
 - Valeur assurance : 75 000 € (soixante quinze mille euros)
- Louis-Frédéric DUPUIS (1936-2003)
 - « Temps gris »
 - Huile sur toile
 - Dimensions : 127 x 167 cm
 - N° inventaire : CM. 76
 - Valeur assurance : 60 000 € (soixante mille euros)
- Eugène HUC (1891- ?)
 - « Etude de femme nue »
 - Huile sur toile
 - Dimensions : 78 x 108 cm
 - N° inventaire : CM. 72
 - Valeur assurance : 45 000 € (quarante cinq mille euros)
- Denis ETCHEVERRY (1867-1950)
 - « Portrait de Madame Gompel-Audouin dite « la dame en rose », 1928 »
 - Huile sur toile
 - Dimensions : 168.4 x 110.5 cm
 - N° inventaire : CM. 740
 - Valeur assurance : 80 000 € (quatre vingt mille euros)

Je vous propose :

- d'accepter ces prêts étant entendu que les frais de transport, d'emballage et d'assurance sont assumés directement par la Obra Social de Kutxa dans les conditions déterminées par la Direction des Musées de France dans le cadre des prêts inter-musées ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de prêt correspondantes.

Prêt d'une œuvre au musée départemental de l'Abbaye de Saint-Riquier

Le centre culturel, musée départemental de l'Abbaye de Saint-Riquier organise du 18 juin au 02 novembre 2010, une exposition intitulée « Passages éternels : symbolique du Passage dans les Beaux-Arts ».

Pour cette exposition, il sollicite le prêt d'une œuvre d'Enrique MELIDA (1838 – 1892) :

« Une messe de relevailles en Espagne »

Huile sur toile

Dimensions : 60 x 50

N° inventaire : CM. 195

Valeur assurance : 50 000 € (cinquante mille euros)

Je vous propose :

- d'accepter ce prêt étant entendu que les frais de transport, d'emballage et d'assurance sont assumés directement par le musée départemental de l'Abbaye de Saint-Riquier dans les conditions déterminées par la Direction des Musées de France dans le cadre des prêts inter-musées ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de prêt correspondante.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.